



**Description des missions « Développement de modules éducatifs, notamment sur les valeurs et le droit international humanitaires, et promotion de l'engagement solidaire auprès des jeunes et du grand public »**

### **Qu'est-ce qu'être volontaire en Service Civique à la Croix-Rouge française ?**

C'est une opportunité pour tout jeune de 16 à 25 ans de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général pour une durée comprise entre 6 et 9 mois, 24h par semaine.

Les volontaires bénéficient d'une indemnité mensuelle d'environ 570€ ainsi que du régime complet de protection sociale et de la validation des trimestres de retraite.

C'est aussi l'occasion pour eux d'acquérir des compétences humaines mais aussi techniques et professionnelles, et de préparer leur projet d'avenir.

### **Cadre de la mission :**

La personne volontaire sera accompagnée par un tuteur bénévole ou salarié, selon la structure d'accueil, formé à la relation de soutien et aux aspects pédagogiques du tutorat. Le tuteur sera chargé de transmettre à la personne volontaire ses connaissances de l'environnement, des problématiques du public rencontré, mais également d'assurer un suivi régulier et de veiller à l'intégration du jeune au sein de l'équipe. Le tuteur devra également aborder avec le volontaire la question de son projet d'avenir.

Le volontaire disposera du matériel nécessaire pour la mise en place de sa mission.

La préparation à la mission consistera d'une part en une période d'observation de l'ensemble des activités de la structure et une information sur l'environnement spécifique de la mission. Le volontaire suivra également une formation à l'acquisition des compétences nécessaires à l'animation des différents produits de l'offre éducative de la CRf.

### **Contenu de la mission :**

Le volontaire réalisera sa mission en lien avec les référents bénévoles régionaux et départementaux jeunesse. Il effectuera sa mission au sein d'une équipe composée de bénévoles.

Pour les activités, le volontaire pourra être spécifiquement formé (valeurs humanitaires, dynamique jeunesse, droit international humanitaire, monitorat aux premiers secours, initiateur aux premiers secours, animateur mieux manger mieux vivre, prev'addict...) et disposera dès lors, du matériel d'animation nécessaire (mallette pédagogique, guides pratiques, supports informatiques...).

Ainsi, au sein d'une équipe composée de salariés et/ou de bénévoles, le volontaire aura pour activités, parmi les thématiques suivantes :

#### **1. Déploiement de l'offre éducative**

La CRf est reconnue comme association éducative complémentaire de la mission d'enseignement public. De la sensibilisation aux valeurs humanitaires au droit international humanitaire, de la pratique de la citoyenneté par la formation aux gestes qui sauvent, à la promotion de la santé, chacun des supports s'inscrit dans une pédagogie de l'engagement des jeunes.

La mission consiste à co-animer, dans une logique d'éducation par les pairs, les différents modules éducatifs, dont le module de sensibilisation aux valeurs humanitaires, les modules de prévention des addictions et d'éducation nutritionnelle, dans les établissements scolaires et accueils périscolaires.



**Description des missions « Développement de modules éducatifs, notamment sur les valeurs et le droit international humanitaires, et promotion de l'engagement solidaire auprès des jeunes et du grand public »**

---

## 2. Dynamique Jeunesse

Le Projet Jeunesse est l'un des axes forts de la stratégie de la CRf. Il vise à promouvoir et valoriser l'engagement solidaire des jeunes, à permettre aux jeunes de prendre des responsabilités et à encourager et accompagner leurs initiatives.

La mission consiste à accompagner les projets solidaires de jeunes et des équipes jeunesse au sein des délégations départementales, des unités locales, ou dans les lieux de vie de jeunes : universités, lycées, collèges, centres de loisirs....

Ces activités peuvent être évolutives et enrichies à l'initiative du volontaire durant son parcours et en accord avec la structure d'accueil, dans le cadre de son projet ou d'une initiative personnelle (pour laquelle il peut bénéficier d'un soutien financier et/ou méthodologique particulier - [www.redtouch.croix-rouge.fr](http://www.redtouch.croix-rouge.fr)).

Le jeune volontaire aura par ailleurs l'occasion de suivre une journée d'accueil "Croix-Rouge bienvenue", présentant notamment l'histoire, l'organisation des composantes du mouvement international de la CR, et les principes fondamentaux du mouvement.

**Les missions de la Croix-Rouge française sont accessibles sans qualification.**

**Les missions d'intérêt général ne peuvent relever habituellement de l'activité salariée de l'association.**

Pour toute question complémentaire : [volontariat@croix-rouge.fr](mailto:volontariat@croix-rouge.fr)